

## BAREME D'HONORAIRES TTC - AU 01 JUIN 2018

<u>PRIX DE VENTE</u>	<u>HONORAIRES*</u>
De 0 € à 25 000,00€	11 %
De 25 000,01€ à 55 000,00€	10 %
De 55 000,01€ à 105 000,00€	8 %
De 105 001,00€ à 160 000,00€	7 %
De 160 001,00€ à 450 000,00€	6 %
Plus de 450 001,00€	5 %

Ces tranches ne sont pas cumulables  
Nos honoraires sont à la charge du vendeur,  
sauf convention spécifique contraire.  
Ils les prestations de visite, de négociation et de constitution du dossier de vente.

### LOCATION BAIL D'HABITATION

(Soumis à la loi de 6 juillet 1989, art5)

Honoraires supportés par le bailleur et par le locataire  
visites - constitution dossier – rédaction bail  
12 euros du m<sup>2</sup>// Etat des lieux 3 euros du m<sup>2</sup>

### BAIL COMMERCIAL

10% HT de la première période triennale à la charge du preneur.  
Honoraires de rédaction d'un bail commercial (1 500,00€ HT)

*TVA au taux en vigueur de 20 % incluse*

*\*Le barème pourra être arrondi au mille inférieur*

Stéphane Plaza Immobilier Colombes SARL ALESCO IMMOBILIER, capital de 1 000€-siège social: 8 avenue Henri Barbusse 92700 Colombes-RCS NATERRE 492839865-Carte Professionnelle T n°CPI 9201 2016 000 041 611 délivrée par la CCI Paris Ile de France-RCP Sérénis Assurances n°VD 7,000,001/16699.

**Qualité de commerçant indépendant, membre du réseau Stéphane Plaza Immobilier.**